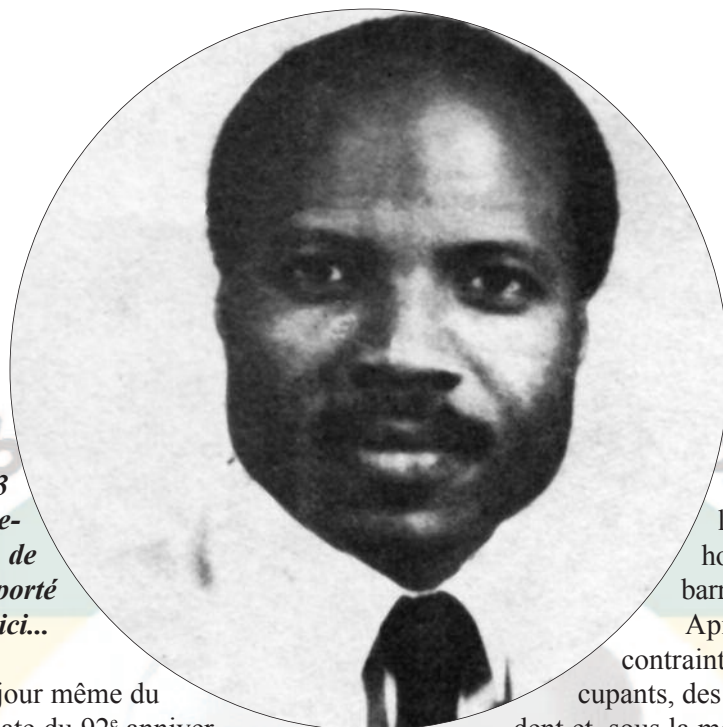


22

Le martyr David Ahlonko BRUCE, enlevé et porté disparu depuis le 6 septembre 1994



*31 ans, 7 mois, 24 jours
après l'assassinat de Sylvanus OLYMPIO lors du
putsch du 13 janvier 1963
au Togo, survient l'enlèvement,
le 6 septembre 1994, de
David Ahlonko BRUCE, porté
disparu depuis lors jusqu'ici...*

C'est tôt le matin de ce jour même du mardi 6 septembre 1994, date du 92^e anniversaire de naissance de Sylvanus OLYMPIO, père de l'indépendance et de la nation togolaise, que David Ahlonko BRUCE, 49 ans, père de 5 enfants, cadre au ministère des Affaires Etrangères, ancien directeur de cabinet de Monseigneur KPODZRO, président du Haut Conseil de la République (HCR), a quitté son domicile situé à Agoè-Nyivé, dans la banlieue nord de Lomé, pour se rendre à son travail sans qu'on ne l'ait plus jamais revu depuis lors jusqu'aujourd'hui.

Il y a lieu de préciser qu'après avoir été en poste en Allemagne de 1977 à 1979, en Belgique de 1979 à 1982, David Bruce a également été premier secrétaire à l'Ambassade du Togo dans d'autres pays jusqu'en 1986, date à laquelle il est rappelé au Togo. Détaché par son administration auprès de Mgr KPODZRO, Président du HCR, il a occupé auprès de lui les fonctions de secrétaire particulier.

Ce 6 septembre 1994, il est environ 7 heures, une heure de grande affluence, qu'au volant de sa voiture, une Peugeot 305 immatriculée RT 1771-M, il conduit comme d'habitude ainsi à l'école sa fille de 9 ans, aînée de ses cinq enfants, et la nièce de son épouse, âgée de 16 ans, avant de se rendre à son travail.

Manifestement suivie depuis son domicile par des inconnus, à la hauteur de l'État-major des Forces armées togolaises (FAT), entre la Brasserie du Bénin et la résidence de

Lomé II, sa voiture est contrainte à s'arrêter par un véhicule minibus de 9 places la suivant et à bord de laquelle se trouvent trois hommes en tenue civile qui lui barrent la route.

Après que le minibus l'ait contraint à s'arrêter, deux de ses occupants, des hommes armés, en descendent et, sous la menace d'une mitraillette, lui ordonnent de sortir de sa voiture et de monter prendre place à bord de leur minibus qui redémarre en direction de Lomé.

Quelques instants plus tard, une Peugeot 504 bâchée arrive en trombe sur les lieux avec une dizaine de civils à son bord. L'un de ses occupants s'installe alors au volant de la 305 de David BRUCE et, sous le regard impuissant des deux filles, leur demande de descendre de la voiture et d'aller dire à leur maman de passer chercher leur père au commissariat central, puis démarre. Mais, plus tard au commissariat central et dans d'autres postes de police et de gendarmerie, on n'a pu trouver aucune trace de David BRUCE.

Suivie de la voiture bâchée, la Peugeot 504 et la 305 s'acheminent alors vers une destination inconnue. Des ravisseurs, la belle-sœur, la plus âgée, a obtenu, après l'avoir demandé, l'accord de rester avec sa nièce. Malheureusement, les deux filles, sous le choc, n'ont pu retenir ni le numéro d'immatriculation du minibus, ni celui de la voiture bâchée.

Depuis lors, on est sans nouvelles de David Bruce malgré les nombreux appels lancés pour le retrouver y compris sur les médias internationaux.

S'il n'a jamais été confirmé que David Bruce ait été conduit au commissariat, des journaux indépendants du Togo ont néanmoins



diffusé un communiqué annonçant que David Bruce « aurait été enlevé par des éléments de la Garde présidentielle et serait gardé à la Résidence de la Caisse où il serait dans un état comateux, suite à de mauvais traitements qui lui auraient été infligés aux fins de lui extorquer des aveux. »

Selon le journal *Liberté* (12 septembre 2024) :

« Le Vatican où séjournait Mgr Kpodzro au moment des faits, a été mis à contribution. Le chef de l'Etat d'alors, le Général Gnassingbé Eyadema, fut personnellement interpellé par le Saint-Siège. Sans oublier l'implication très active du Département d'Etat américain. Mais en vain. Personne n'a vu l'ancien chef de cabinet du président du HCR. Personne ne pouvait situer la famille sur ce qui lui était arrivé après son enlèvement non loin de l'Etat-major des FAT.

Le 07 septembre 1994, Amnesty International a officiellement saisi le président de la République togolaise, le Premier ministre Edem Kodjo, les ministres des affaires étrangères, de la sécurité, et des droits de l'homme à travers une campagne intitulée « "Disparitions", craintes d'exécutions extrajudiciaires ». Après avoir indiqué que M. Bruce a été pris pour cible en raison de ses activités pendant la période de transition politique au Togo, et qu'il n'était pas gardé au camp de la gendarmerie, l'ONG internationale des droits de l'homme a appelé « les autorités togolaises à mener immédiatement une enquête sur la « disparition » de David Bruce, afin d'établir où il se trouve et l'identité des responsables de son enlèvement ». Des appels renouvelés qui sont restés sans suite.

« Aucune évolution n'a été constatée dans l'affaire de la disparition en 1994 de David Bruce, un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères favorable à l'opposition, qui fait toujours l'objet d'une enquête du gouvernement », a déploré le Département d'Etat américain dans son rapport 2001 sur les droits de l'homme dans le monde. »

Quant à la réaction d'EYADEMA face aux nombreuses interpellations dont il a été l'objet au sujet de cette disparition, un autre article de presse daté du mercredi 24 septembre 2014 nous apprend :

« Eyadéma, lui, dira avoir reçu un appel de Jacques Chirac pour lui demander des comptes en ce qui concerne cet enlèvement ainsi que le lieu de détention d'Ahlonko David BRUCE. Il répondra n'avoir jamais orchestré une telle disparition. »

Mais, comment comprendre que les sbires du régime d'EYADEMA aient réservé un tel sort à David BRUCE ?

Au terme de ses enquêtes, Amnesty International lève un coin du voile sur les causes de cette mystérieuse disparition lorsqu'il indique :

« En 1994, après avoir terminé son mandat au HCR, David Bruce a repris ses fonctions au ministère des Affaires étrangères, où ceux qui s'opposaient à son engagement au HCR ont commencé à le qualifier d'« opposant ». Depuis, il a confié à un membre de sa famille qu'il se sentait en danger. Il a confié à un proche son souhait de quitter le Togo au plus vite, mais pas avant que sa famille ne quitte le pays.

Quelques semaines seulement avant sa « disparition », convoqué au quartier général des Forces armées togolaises, il a cessé de dormir régulièrement chez lui. « Cela ne va pas bien finir », avait-il écrit à un membre de sa famille déjà en exil. »

Sous les intenses pressions exercées sur les autorités togolaises par les personnalités, organisations humanitaires et démocratiques, ainsi que l'opinion publique à l'échelle internationale, Amnesty International informe que les autorités togolaises ont réagi comme suit :

« Le 29 septembre 1994, le ministère togolais de la Justice a demandé au procureur général près la Cour d'appel d'ouvrir une première enquête sur X. L'enquête, confiée à la police, est restée infructueuse. Cependant, l'enlèvement de David Bruce a eu lieu en plein jour, à un moment où la route sur laquelle il circulait était très fréquentée.

Dans une lettre datée du 25 janvier 1995, le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Lomé, D. Gbandjaba, a informé le ministre de la Justice que l'enquête sur la disparition de David Bruce n'avait pas abouti à un résultat positif et a attiré son attention sur le fait que l'affaire relevait des « dispositions de l'article 2 de la loi n° 94-004/PR du 22 décembre 1994, portant amnistie » pour « toutes les infractions à la loi à caractère politique ou inspirées par ce caractère, commises avant le 15 décembre 1994 ». L'enquête n'a donc pas eu de suite. Aucune lumière n'a été faite sur cette « disparition » et les responsables n'ont toujours pas été traduits en justice. »

Pour sa part, par une lettre que la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) a adressée au gouvernement d'EYADEMA, le 6 septembre 1995, elle a mis en cause la responsabilité des FAT dans cet enlèvement et cette disparition.

Aujourd'hui, 31 ans après cette disparition, tout en continuant à exiger sa réapparition en vie, nous ne pouvons ignorer que, selon certaines sources bien informées, après des tortures subies, David BRUCE aurait été enterré, mourant, dans l'enceinte de la gendarmerie nationale de Lomé, non loin de la petite porte donnant sur l'Avenue de la Libération. Au cas où ces informations seraient avérées, il serait alors à compter parmi les trop nombreux martyrs dont la disparition n'a cessé d'endeuiller le Togo indépendant depuis 63 ans.

Quant à sa famille, elle n'a jamais cessé d'exiger de savoir ce qui est arrivé à leur parent, mari, frère, père, oncle, David BRUCE, s'il est vivant ou mort, de façon à mettre fin à l'insupportable situation dans laquelle elle se trouve placée. Ne serait-ce que pour pouvoir enfin faire son deuil et aller fleurir sa tombe.

Ce qui est sûr, c'est que David Ahlonko BRUCE, enlevé et porté disparu à Lomé depuis le 6 septembre 1994 où il n'a certainement pu avoir été que torturé, a souffert le martyr et doit être compté, à ce titre, parmi les trop nombreux martyrs du Togo.

